

HOROYA

TRAVAIL

JUSTICE

SOLIDARITÉ

25
FRANCS

• BUREAUX, IMPRIMERIE PATRICE LUMUMBA 2^{ème} ETAGE • B. P. 341 - CONAKRY Tél. 51-50

HIER, DANS UNE PUISSANTE MOBILISATION REVOLUTIONNAIRE

Les militants de la capitale ont accueilli le Secrétaire Général du Parti Le PRESIDENT AHMED SEKOU TOURE

GLOIRE A NOTRE GRAND PARTI
ET A SON LEADER BIEN-AIME

Hier, jeudi 4 août 1966, les militantes et les militants des Fédérations de la capitale, dans un enthousiasme et une mobilisation exceptionnelle ont réservé un accueil triomphal au guide clairvoyant et infatigable de la Révolution, le Président Ahmed Sékou Touré, Secrétaire Général du Parti Démocratique, de Guinée, rentrant de Labé où, à la tête de la Direction Nationale il a présidé du 28 au 30 juillet les importantes assises de la première session du Conseil National de la Révolution.

L'atmosphère vécue de l'aéroport au Palais est en vérité indescriptible, tant était puissante la mobilisation et profondément poignantes et réconfortantes les manifestations de gratitude et de ferveur révolutionnaire qui la caractérisaient.

Conakry, riche d'une tradition révolutionnaire mille fois éprouvée s'était vraiment surpassée, et avait revêtu son aspect des grands jours. Les airs anciens de la période héroïque se mêlaient puissamment aux créations infinies des étapes successives d'une révolution en constant dépassement, pour saluer « l'homme de notre glorieux parti dont il est tout à la fois le fondateur génial et l'inégalable émanation.

En effet pour des militants Révolutionnaires tels que ceux de la capitale qui, vingt années durant, ont vécu jour après jour les mille et une péripéties de la difficile et héroïque ascension de notre parti, à travers les sacrifices sans nom de son guide courageux et incorruptible, que ne peuvent-ils consentir pour Ahmed Sékou Touré, dont la vie s'identifie de manière définitive à l'histoire de notre peuple, de son parti et de sa glorieuse Révolution ?

Mais les manifestations populaires les plus grandioses ne peuvent refléter que partiellement l'énorme potentiel de confiance du peuple de Guinée à l'endroit de son Parti national, le P.D.G. et de son prestigieux Secrétaire Général, le Président Ahmed Sékou Touré.

Les militants du Parti Démocratique de Guinée qui savent se souvenir, vivent intensément les énormes progrès enregistrés en si peu de temps par la Révolution et qui éclairent de manière rassurante les perspectives radieuses de l'avenir.

Ils apprécient à leur juste valeur la nature et l'importance des étapes successives de la Révolution,

(Suite page 2)

LE MINISTRE D'ETAT, EL HADJ SAIFOULAYE DIALLOAU C.N.R. DE LABE

«... Faire participer tout le peuple guinéen à la gestion du Patrimoine national par une large démocratisation des institutions du pays»

La politique Financière d'un pays et ses modalités d'application ont une influence décisive sur les programmes à long terme de développement économique et social. C'est pourquoi le choix de cette politique est une question de haute importance en dernier ressort aux échelons les plus élevés. Et c'est en application de cette conception que les responsables du P.D.G. exposent et exposeront toujours dans les Hautes instances du Parti, la politique Budgétaire du Gouvernement en vue de larges débats desquels sortiront des directives précises pour le Gouvernement à l'intention de ses Départements et services spécialisés.

En effet, une bonne gestion financière importe essentiellement au développement d'un pays, à la stabilité de sa monnaie et à sa solvabilité à l'intérieur comme à l'extérieur. En fait, la gestion financière est l'un des éléments fondamentaux de la Direction et de l'orientation du développement national, économique et social. Le côté recette - que faut-il imposer, et à quel taux - peut avoir des répercussions aussi importantes sur l'économie nationale que le côté dépense du Budget de l'Etat.

Virtuellement, toutes les décisions du Gouvernement ont des incidences financières et celles-ci exercent à leur tour

leurs effets sur tous les secteurs publics ou privés de l'économie.

Ainsi donc il est tout à fait normal qu'à une session du C. N.R. consacrée aux questions de production et de développement, le problème de gestion et de comptabilité financière fi-

gure en bonne place à son ordre du jour.

De bonne heure d'ailleurs le Parti Démocratique de Guinée, s'est attaché à inscrire dans la réalité, un de ses principes fon-

(Suite page 2)

Le Président Moctar Ould Daddah
fera escale cet - après - midi à Conakry

Son Excellence, le Président Moctar Ould Daddah, Président de la République Islamique de Mauritanie fera cet après-midi une escale à Conakry.

A cette occasion les membres du Bureau Politique National et du gouvernement se rendront au palais de la Présidence à 14h00.

Se rendront directement à l'Aéroport à la même heure :

Le Gouverneur de la Région Administrative de Conakry ;

Les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire ;

Les Membres de l'Assemblée Nationale présents à Conakry ;

Le Procureur Général de la République ;

Le Président de la Cour d'appel ;

Le Chef d'Etat Major Général ;

Le Chef de Cabinet de la Présidence ;

Les Membres des Bureaux fédéraux de Conakry 1 et 2 ;

Le Bureau de la C.N.T.G. ;

Le Haut Commissaire à l'In-

formation et au Tourisme ;

Le Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports ;

Le Secrétaire Général du Conseil National de la J.R.D.A.

Les inspecteurs généraux et Directeurs généraux des Services Centraux ;

- A 14h 15 Départ du Cortège Présidentiel du Palais pour l'Aéroport de Gbessia Conakry ;

- 14h. 45 Arrivée du Cortège à l'Aéroport ;

- 14h. 50 Arrivée de l'Avion de Son Excellence le Président de la République Islamique de Mauritanie.

- A accompagné du Gouverneur de la Région administrative de Conakry et du Chef d'Etat Major Général, Son Excellence le Président Ahmed Sékou Touré

Président de la République, Secrétaire Général du P.D.G. accueillera Son Excellence le

Président Moctar Ould Daddah Secrétaire Général du Parti du

Peuple Mauritanien.

La Guinée l'Afrique le monde

(Suite de la première page)

damentaux, à savoir: faire participer tout le peuple guinéen à la gestion du Patrimoine national par une large démocratisation des institutions du pays.

C'est ainsi que dès après l'Indépendance, d'importantes mesures de décentralisation administrative furent prises, parmi lesquelles la multiplication des Postes Administratifs et sur le plan financier, la création en 1961 des budgets locaux et la mise en place, des services financiers et comptables dont les responsables sont nommés par décret au niveau de chaque Région Administrative.

Ces mesures ont permis de rapprocher l'administration des administrés et les populations, en participant effectivement à l'élaboration des décisions, ont pris une conscience plus claire des problèmes qui se posent aussi bien à leur niveau qu'au niveau national. Elles suivent de plus près et orientent l'utilisation des ressources prélevées sur leur patrimoine au titre de taxes et impôts et se rendent mieux compte de l'effort du Gouvernement et du Parti dans les divers domaines financier, économique, social et culturel, pour l'amélioration de leur sort.

La décentralisation administrative a conféré aux autorités régionales une réelle autonomie qui leur a permis de remplir plus efficacement les multiples tâches inhérentes à l'exécution correcte des Budgets locaux, et la récente création des Trésoreries principalement et des contrôles financiers au niveau des délégations ministérielles, a rapproché les régions des services de vérification et d'apurement des documents et pièces comptables qui relevaient auparavant de la compétence de la seule Trésorerie Générale à Conakry.

Cependant, il faut relever qu'au cours des trois premières années d'application de ces importantes mesures, il a été malheureusement constaté de graves lacunes, de nombreuses erreurs et des abus qui, s'ils devaient se prolonger risquaient de remettre en cause toute la politique envisagée, et de conduire inévitablement le pays vers une situation qui compromettrait dangereusement son avenir sur le plan monétaire et financier.

En effet, la politique de décentralisation avait été petit-à-petit vidée de son sens progressiste et populaire. Des autorités Régionales perdaient de plus en plus de vue le respect de la discipline et de la méthode dans la gestion des finances publiques et l'autonomie qu'elles avaient acquise s'était transformée pour la majorité des responsables, en un véritable Laissez-Aller sur le plan comptable. Les décrets, instructions et circulaires élaborées en vue d'une gestion saine et correcte des Budgets locaux étaient sans cesse violés, et la désobéissance aux règles financières et budgétaires élémentaires gagnait du terrain à tous les niveaux. Le résultat de cette

Discours du Ministre d'Etat El-Hadj Saïfoulaye Diallo au Conseil National de la Révolution de Labé

mauvaise gestion qui ne se fit pas attendre n'a été que partiellement mis à nu au cours de la Conférence Administrative de Mamou, en avril 1963, car le déficit qui y a été annoncé devait se révéler beaucoup plus important encore après un examen plus approfondi effectué dans l'ensemble des services financiers régionaux.

Face à cette réalité, fallait-il alors faire marche-arrière en renonçant à la décentralisation? Ou adopter une nouvelle politique hardie, celle de l'effort, du courage et de la responsabilité? C'est cette deuxième solution qui prévalut et elle fut immédiatement et résolument mise en pratique.

Le Gouvernement décide de tout mettre en oeuvre pour assainir d'abord les finances de l'Etat et pour instaurer par la suite une rigoureuse politique d'austérité caractérisée par le retour à l'orthodoxie financière, une application rigoureuse des règles de gestion budgétaire à tous les échelons de l'Administration, et aussi une adaptation des structures et des financiers aux réalités nouvelles.

C'est ainsi que le Décret n° 213 PRG du 23 mai 1964 fixa de manière précise les attributions des Gouverneurs en matière financière, en déterminant des limites qu'ils ne doivent pas dépasser dans l'exécution des Budgets locaux, le décret n° 247 PRG du 18 juin 1964 réforma le mode de préparation et de présentation de ces budgets, sur des bases uniformes, communes à toutes les Régions Administratives; il fut précisé en même temps que les Agents des Services financiers et Comptables doivent participer effectivement à l'élaboration des Budgets locaux et qu'ils pouvaient se prononcer aussi bien sur la régularité que sur la moralité des Dépenses.

Par ailleurs l'usage du droit de réquisition des Payeurs, qui intervenait à tort et à travers et à tout propos, et fut défini et sévèrement réglementé.

A l'intention des Services financiers et Comptables des régions, des Circulaires d'application reprirent dans le détail avec commentaires les termes de ces importants textes pour leur large assimilation par les agents chargés de leur application.

Sur le plan du Budget Général, l'action tendit surtout à réorganiser les Services Centraux en vue d'assurer un meilleur contrôle de l'exécution des dépenses publiques et de rendre plus rapide cette exécution.

Les résultats obtenus au cours de la première année attestent de la Justesse de la ligne suivie dans ce domaine.

En effet, en ce qui concerne les Budgets locaux, pour la

première fois, ils furent tous approuvés avant le 1er Octobre et le système des «Douzièmes provisoires» si préjudiciable à une bonne exécution des Budgets a disparu dans ce domaine.

L'uniformisation de la nomenclature des budgets locaux permet aussi désormais aux Services chargés du contrôle de mieux surveiller leur exécution. Si dans le passé des remaniements budgétaires intervenaient sans que les Autorités centrales en soient saisies et souvent même à l'issue des conseils généraux, la procédure actuelle oblige les responsables à se conformer strictement à la réglementation nouvelle, à savoir que toutes modifications au Budget local rendues nécessaires en cours d'exercice doivent être délibérées par le Conseil Général et approuvées dans les mêmes formes que le Budget lui-même par le Chef de l'Etat.

Au niveau du Budget Général les mesures prises ont permis d'obtenir des résultats très satisfaisants, comme l'attestent les Comptes provisoires de l'exercice 1964-1965; en effet grâce à un contrôle rigoureux des dépenses au cours de cet exercice budgétaire, le Trésor accuse un excédent de recettes sur les dépenses évaluées à plus d'un milliard de francs. Le Budget Général Exercice 1964-1965 a été exécuté à 91%; ce qui constitue un grand succès dû essentiellement aux mesures d'assainissement financier appliquées pendant l'exercice et qui se traduiront cette année encore, nous en sommes sûrs par un excédent de recette supérieur à celui de l'exercice 1964-1965.

Par ailleurs les recrutements abusifs de personnel ont pu être réduits au maximum; au niveau de Conakry, la centralisation de l'ensemble des dépenses de Matériel à la Direction du Budget a permis de freiner très sensiblement le gaspillage de fournitures de bureau et a mis définitivement fin aux commandes abusives, assurant ainsi une économie budgétaire de 507.138.524 francs sur le montant des crédits initialement prévus pour les dépenses de Matériel et fournitures de bureau.

Si ces premiers résultats sont très encourageants, ils n'ont pas cependant été obtenus sans effort. Et si au Chef-lieu et, en ce qui concerne le Budget Général, les responsables des Services semblent avoir compris et accepté de manière définitive la nécessité de poursuivre la politique d'austérité financière, les constatations faites lors des tournées effectuées par les contrôleurs et inspecteurs financiers depuis le début de l'année budgétaire dans les régions administratives laissant percevoir dans certaines de ces régions

une velléité de retour aux errements du passé. C'est ainsi, qu'à l'occasion des fêtes, réceptions où toutes autres manifestations populaires, certains Gouvernements reprennent l'usage tant de fois condamné des «bon volants» et des factures fictives pour sortir irrégulièrement l'argent de la Caisse du Payeur Régional, sans rencontrer la moindre opposition de la part de ce dernier, pourtant habilité par les textes réglementaires à s'y opposer.

D'autres recommencent d'utiliser les fonds du Budget Général ou des Pensions Civiles et Militaires pour financer les dépenses du Budget local. Et à ce sujet, je signale au Conseil National de la Révolution, que la Trésorerie Générale chiffre aujourd'hui encore 140.870.472 francs le montant des fonds du Budget Général utilisés irrégulièrement pour le compte des Budgets locaux; ce chiffre a été communiqué à la Direction du Budget qui, lors de l'examen des

Budgets locaux, a inscrit d'office partout où cela était possible, un certain montant en vue du remboursement.

Il y a aussi lieu de signaler au C.N.R. que dans quelques régions des recrutements de personnel sans avis du Ministre de la Fonction Publique, ont été constatés, et nous saisissons cette occasion pour rappeler aux Camarades Gouverneurs que l'avis favorable préalable du Ministre de la Fonction Publique est obligatoire avant tout recrutement et engagement du personnel de Bureau payés sur les fonds des Budgets locaux.

Enfin, nous avons noté que la comptabilité matière n'est toujours pas tenue malgré les instructions formelles du Chef de l'Etat, et si dans la plupart des Régions, les registres nécessaires sont ouverts il faut regretter que rien n'y soit enregistré; cependant il est établi que les contrôleurs financiers installés auprès des Délégations Ministérielles ont donné aux Chefs des Services Financiers de leur ressort toutes les indications nécessaires à une tenue correcte de la comptabilité-Matière.

Camarades!

Face à la survivance de tou-

(Suite page 3)

ÉDITORIAL

(Suite de la première page)

dans leur portée spécifique et à travers leurs implications multiples dans les divers fronts de l'oeuvre d'édification Nationale.

C'est ainsi que les grandes manifestations de confiance et de fidélité du jeudi 4 août, à Conakry, traduisent bien l'importance exceptionnelle que les militantes et les militants de la capitale, tous comme ceux des autres fédérations du Parti, confèrent aux grandes décisions prises à Labé par le Conseil National de la Révolution.

Les militants du P.D.G. sont en effet conscients du caractère éminemment révolutionnaire de ces décisions: problèmes du développement, détermination des voies et moyens propres à mettre à exécution l'important mot d'ordre «Produire pour se suffire», développement et modernisation de l'agriculture, promotion des collectivités rurales, liaison pratique de l'Ecole à la vie, création des Collèges d'Enseignement Rural, création des Brigades du Service civique, défense de la Révolution, Education de la Jeunesse, Développement des Arts et de la Culture, Renforcement de l'Unité Africaine, Convocation en septembre 1966 à Conakry du 4e Congrès de la J.R.D.A., convocation à Conakry en mai 1967 du 8e Congrès du P.D.G. etc...

Les militants de la Capitale savent que ces décisions capitales qu'ils appuient de toute la puissance de leur engagement révolutionnaire, auront des repercussions aussi importantes que celles du 1er mars et du 8 novembre.

Hier donc c'est en leur nom propre et au nom de tous les militants de notre parti que les fédérations de Conakry ont tenu tout à la fois à réaffirmer leur adhésion unanime et enthousiaste aux décisions prises à Labé, à exprimer leur gratitude à la direction Nationale et à son guide infatigable, le Président Ahmed Sékou Touré et à indiquer sans équivoque leur détermination d'oeuvrer concrètement au succès total de la Nouvelle étape Révolutionnaire lancée par le C.N.R. de Labé.

Honneur aux militants des fédérations de la Capitale!

Gloire à notre Grand Parti et à son leader bien-aimé, le Président Ahmed Sékou Touré.

La Guinée l'Afrique le monde

(Suite de la page 2)

Discours du Ministre d'Etat El-Hadj Saïfoulaye Diallo au Conseil National de la Révolution de Labé

tes ces lacunes, ces erreurs et ces fautes administratives, financières et comptables, le Gouvernement est plus que jamais décidé à poursuivre la politique d'assainissement financier et d'autorité budgétaire entreprise depuis 1963.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement a récemment donné les pleins pouvoirs au Ministère d'Etat et aux Ministères de tutelle en vue d'assainir la situation financière des offices Publics et des Sociétés et Entreprises Nationales pour leur assurer une bonne gestion et une meilleure rentabilité.

C'est également dans ce même esprit que le présent Rapport abordera sa deuxième partie comportant les instructions en vue de la préparation des Budgets locaux pour l'exercice 1966-1967.

Ces instructions découlent des différentes Conférences Economiques Nationales qui ont eu lieu depuis 1964, et plus particulièrement de la récente Conférence de Kissidougou. Les réalités économiques actuelles appellent de nouvelles dispositions financières.

En effet, le Développement Economique de notre Pays entre dans une nouvelle phase avec la mise en chantier et le démarrage de nombreuses unités de production qui auront besoin de matières premières que l'on peut produire sur place; c'est le cas notamment de l'Usine de fabrication de tabac et allumettes, de la Conserverie de Mamou et du Complexe textile de Sanoya. Ces Usines utilisent des produits agricoles dont la culture intensive est envisagée dès à présent et à juste raison dans toutes Régions.

De plus des normes réalistes de production ont été déterminées dans tous les domaines de la production agricole à l'effet:

- d'augmenter nos produits d'exportation pour accroître les moyens de paiement extérieur de la Nation.

- de découpler la production vivrière afin que nous nous suffisons largement et que les importations de denrées alimentaires soient définitivement stoppées dans un proche avenir.

En un mot, le Parti et le Gouvernement ont décidé d'entreprendre le développement de notre Agriculture en vue de l'amélioration du niveau de vie de nos masses paysannes et de nos populations et travailleurs des villes sans apports extérieurs pour tout ce que nous pouvons produire sur place. Cette opération nécessitera un important investissement au départ. C'est pourquoi le Gouvernement envisage, à partir de l'exercice budgétaire 1966-1967, de donner une physionomie nouvelle aux budgets locaux afin qu'ils participent effectivement et plus largement au Développement Agricole et qu'ils soient même le pivot de ce développement.

Cette transformation portera d'abord avant tout sur la section d'Equipement des Budgets des Régions.

Cette section qui servait à financer les travaux d'infrastructure Administrative, devra être élargi afin d'assurer le financement des actions agricoles à entreprendre au niveau des arrondissements.

A cet effet, les recettes anciennes dont l'emploi doit faire objet d'un aménagement, et les recettes nouvelles à affecter éventuellement aux Budgets locaux sont celles énumérées ci-après :

1^o - La taxe complémentaire de 350 francs à la taxe régionale dont actuellement 100 fr. sont ristournés à la Fédération et à l'Ecole des Cadres du Parti.

2^o - Les 250 francs perçus pour le compte du Budget du Plan en complément de la même taxe régionale. Cependant la procédure antérieure de son recouvrement et de sa mise à la disposition des Régions par la Direction du Plan devra être maintenue.

3^o - Une répartition judicieuse des bénéfices des Magasins Généraux nouvellement institués dans chaque Région administrative (pourra être effectuée dans les proportions qu'indiquera le C.N.R. au profit :

A - du Budget local (Section Equipement)

B - du Budget Général de l'Etat

C - des Magasins Généraux

4^o - Une partie des ressources de la Caisse de péréquation pourra également servir à alimenter les Budgets locaux pour l'Equipement Régional. Cette ressource sera mise à la disposition des Régions sous forme de ristourne; le montant à ristourner chaque année variera suivant les possibilités de la Caisse de péréquation elle-même.

5^o - Enfin, suivant les possibilités, des recettes affectées au fonctionnement de la Région, pourront éventuellement contribuer aux dépenses de la Section d'Equipement.

Camarades,

La nature des recettes du Budget d'Equipement et le rôle de ce dernier étant ainsi précisés il reste entendu que les Régions devront s'efforcer d'utiliser rationnellement ces ressources en limitant au strict minimum les dépenses improductives, et en choisissant judicieusement les actions à réaliser; elles éviteront en particulier l'utilisation d'une main-d'oeuvre pléthorique, et la dispersion des efforts par l'inscription d'actions irréalisables; cela implique une connaissance parfaite des réalités agricoles, une étude approfondie des possibilités du sol, car il s'agit avant tout de réalisations agricoles destinées d'une part, à fournir à notre Industrie naissante, les matières premières indispensables à son fonctionnement harmonieux, et

d'autre part, à assurer sans importation une alimentation suffisante à nos populations.

En ce qui concerne la contexture, les nouvelles dispositions de la gestion d'Equipement répartiront les ressources dégagées par arrondissement et les actions entreprises seront réparties et classées à leur tour par arrondissement, chacune faisant l'objet d'un chapitre.

Ce budget ne devra prendre en charge aucune dépense de personnel en dehors de celle de la main-d'oeuvre temporaire, ni dépense de fonctionnement du genre de fourniture de bureau, eau, électricité, etc.

Ainsi, le Budget local tout en conférant une certaine autonomie aux arrondissements, demeure un budget unique. Le Gouverneur en demeure le seul Ordonnateur, mais les Comman-

dants d'Arrondissement sont les liquidateurs chacun de la partie qui l'intéresse.

La Section Fonctionnement du Budget local, quant à elle continuera, comme par le passé, à assurer les dépenses ordinaires des Régions et des Arrondissements. Il va sans dire que l'austérité financière et le souci d'assainir les finances locales continueront à animer les Autorités Régionales dans l'élaboration et l'exécution de ce Budget qui devra toujours refléter les possibilités financières réelles des Régions.

Chers Camarades,

Cet exposé indique de manière claire que le budget est un instrument de Politique Economique et Sociale dans le sens le plus complet du terme et doit aider les responsables à

fixer les ordres de priorités concernant la croissance économique.

En guise de conclusion, vous me permettez de rappeler encore une fois la déclaration faite par le Secrétaire Général du P.D.G., le Camarade Ahmed Sékou Touré, devant les Députés, lors de la Session Budgétaire de l'année 1964:

«Un Budget, c'est la traduction concrète d'une politique. Le Budget reflète en cela la nature du régime, les préoccupations de ce régime, et les lignes de développement qu'il a choisies.

C'est dire que le Budget doit être conforme aux Décisions du Parti, et que s'il était en contradiction avec ces décisions il constituerait, par ce fait, une trahison à l'égard de la confiance placée en nous par le peuple et compromettrait dangereusement l'accomplissement des tâches de gestion et de comptabilité dévolues au Gouvernement dans le cadre de la Révolution Guinéenne.

Vive la Révolution

LE MONDE EN BREF

Chicago - Des manifestations anti-ségrégationnistes et racistes blancs accompagnées d'échanges de coups, jets de pierres et de tomates se sont déroulées à nouveau mercredi soir dans un quartier blanc de Chicago.

Un groupe d'environ 300 Noirs s'est rendu dans la partie Nord Ouest de la ville habitée uniquement par des blancs pour protester contre la ségrégation dans l'habitat. Tandis qu'ils défilaient en silence, les blancs se rassemblèrent pour tenter de les arrêter dans leur marche.

Des bagarres éclatèrent en dépit d'importants renforts de police envoyés pour protéger les marcheurs. La police fut bientôt submergée par les blancs dont le nombre a été estimé à environ 1.500 racistes.

Dans une déclaration publiée à Hanoi, le Ministère des Affaires étrangères de la R.D.V. proteste énergiquement contre les récents bombardements par les avions américains «B 52» de la zone démilitarisée entre le Nord et le Sud-Vietnam.

La déclaration souligne que les prétendues infiltrations de troupes nord-vietnamiennes à travers la zone, invoquées par les américains, ne sont qu'une fable, et que les bombardements ont été effectués en réalité pour «remédier aux défaites croissantes des troupes américaines au Sud-Vietnam, et pour cacher en premier lieu, leurs lourdes défaites dans la province de Quang Tri, au Sud Vietnam.

La cinquième conférence internationale de formation professionnelle agricole a débuté mardi à Zurich avec la participation de délégués, venus d'Europe, d'Afrique, et d'Amérique

latine. Cette conférence, qui a lieu tous les deux ans, consiste en un séminaire organisé par le centre international d'études agricoles, en collaboration avec le département fédéral de l'économie publique, de l'association suisse des ingénieurs agronomes et de la division de l'école polytechnique fédérale. Le service de coopération technique du département politique fédéral ainsi que des organisations internationales telles que la F.A.O., l'UNESCO, L.O.C.D.E. patronnent ces cours.

Le Caire - La République Arabe Unie a donné mercredi son accord à la proposition libanaise d'un conseil de la ligue arabe qui aura lieu au niveau des ministres des Affaires étrangères le mois prochain.

M. Orham Eralp, délégué turc aux Nations Unies, dans une lettre adressée à U Thant, a invité le secrétaire général de l'O.N.U. «à prendre immédiatement et avant que la situation ne devienne tout à fait incontrôlable», toutes mesures utiles en vue d'atténuer la «tension artificielle et gratuite» créée à Chypre par l'administration de Mgr. Makarios.

Eralp accuse notamment les chypriotes grecs de pratiquer une «dangereuse politique au bord du gouffre» dont l'accentuation pourrait conduire les deux parties aux prises dans le conflit à un point de non-retour.

La lettre souligne que le gouvernement d'Ankara s'est imposé la plus extrême modération tout en demandant aux chypriotes turcs d'adopter une ligne de conduite analogue.

«Mais il n'y aura pas d'issue à la situation actuelle, si la modération s'exerce à sens unique», poursuit la lettre du délégué turc.

«La République Démocratique du Congo décline l'offre de 23 bourses belges», a déclaré, selon la radio de Kinshasa l'Abbé Athanase Ndjadi, ministre congolais de l'Education nationale.

Le ministre a précisé que les étudiants congolais actuellement en Belgique seront désormais pris en charge partiellement par les autorités de leur pays d'origine.

Il a indiqué, que ces mesures, décidées au cours d'un conseil des ministres tenu jeudi dernier avaient été prises en raison de la campagne de dénigrement déclenchée en Belgique contre le Congo.

Le colonel Boumediène effectuera une visite officielle en R.A.U. au cours de la deuxième quinzaine de juillet a annoncé M. Chérif Belkaceme. Le coordinateur du secrétariat exécutif du F.L.N. algérien qui a dirigé la délégation de son pays aux fêtes anniversaires de la Révolution égyptienne a eu des conversations avec les dirigeants égyptiens et il a révélé qu'il était porteur d'un message du Président Aasser à M. Boumediène. Il s'est également entretenu au Caire avec le premier ministre irakien et avec le chef de l'Organisation de Libération Palestinienne l'Algérie.

**PRODUCTION
QUALITATIVE
ET
QUANTITATIVE
CRITERE
DE LA
REVOLUTION!**

HOROYA

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITE

Organe
Quotidien
du Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTES CHEQUES POSTAUX (C.C.P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. G. (B.C.R.G.) 32-34-58

La commission spéciale de l'O.N.U. sur l'apartheid condamne la Banque mondiale

La commission spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur l'apartheid a condamné sévèrement mercredi la Banque mondiale pour sa décision d'accorder un prêt de vingt millions de dollars à la commission pour la fourniture d'électricité en Afrique du Sud.

«En agissant ainsi, la Banque manifeste son soutien au régime de Prétoria dont la criminelle politique d'apartheid a été universellement condamné», déclare un communiqué signé du Président de la Commission, M. Achkar Marof, (Guinée)

Dans ce communiqué, M. Achkar Marof rappelle que l'an dernier, l'Assemblée générale a invité les agences spécialisées telles que la Banque mondiale à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de fournir une aide technique et économique au gouvernement raciste Sud Africain tout en poursuivant une aide humanitaire en faveur des victimes de la

politique d'apartheid.

«Au nom des membres de la commission spéciale, a-t-il conclu, je souhaite exprimer ma profonde indignation devant cette complicité de la Banque mondiale avec les oppresseurs des peuples africains».

Rappelons que la commission, créée en 1962 pour examiner de manière permanente les repercussions de la politique d'apartheid est composée des représentants des pays suivants : Algérie, Costa-Rica, Ghana, Guinée, Haiti, Hongrie, Malaysia, Nepal, Nigéria, Philippines et Somalie.

Le soviet suprême a réélu le conseil des ministres

Le Soviet Suprême a réélu mercredi pour quatre ans à la présidence du Présidium M. Nicolas Podgorny, soixante-trois ans, qui avait succédé en novembre dernier à Anastase Mikoyan.

M. Léonaïde Brejnev, secrétaire général du Parti Communiste, a été réélu membre du présidium aux applaudissements de l'assemblée. Le nombre des membres du présidium a été porté de trente-trois à trente-sept.

Le Soviet Suprême a également procédé à la réélection du Conseil des ministres à la tête duquel se trouve toujours M. Kossyguine. Comme on le prévoyait, aucun changement n'a été enregistré, M. Andreï Gromyko continuera à diriger la diplomatie soviétique et conserve son portefeuille des Affaires étrangères.

Deux nouveaux ministères centraux ont été créés : celui de l'Ordre public et celui de l'Education qui coifferont ceux des quinze Républiques de l'U.R.S.S.

Avant de se séparer, le Soviet Suprême de l'URSS a adopté une déclaration sur le Vietnam, dans laquelle il est affirmé notamment que l'Union Soviétique fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider l'héroïque peuple vietnamien dans sa lutte pour l'indépen-

dance et la liberté.

Le Soviet Suprême approuve sans réserve la ligne politique et l'activité pratique du gouvernement dans la question vietnamienne et le charge d'élaborer et d'entreprendre de nouvelles mesures tendant à aider le peuple vietnamien dans sa juste lutte contre l'agression et à renforcer la paix et la sécurité générales.

Un journal vietnamien salue les victoires du peuple

Le journal «*quan doi nhan dan*» (l'armée populaire) a écrit dans un commentaire que les 31 millions de combattants vietnamiens, tant militaires que civils, inspirés par le grand appel de combat du président Ho Chi Minh, ont remporté en juillet des victoires éclatantes.

Il a noté qu'au mois de juillet, de nombreux nouveaux changements se sont produits dans la situation de la guerre dans les deux zones du Vietnam. Dans sa lutte désespérée, l'impérialisme a essuyé des défaites plus cuisantes. Les forces armées et la population de tout le pays vouant une haine

Grandes pluies à Conakry

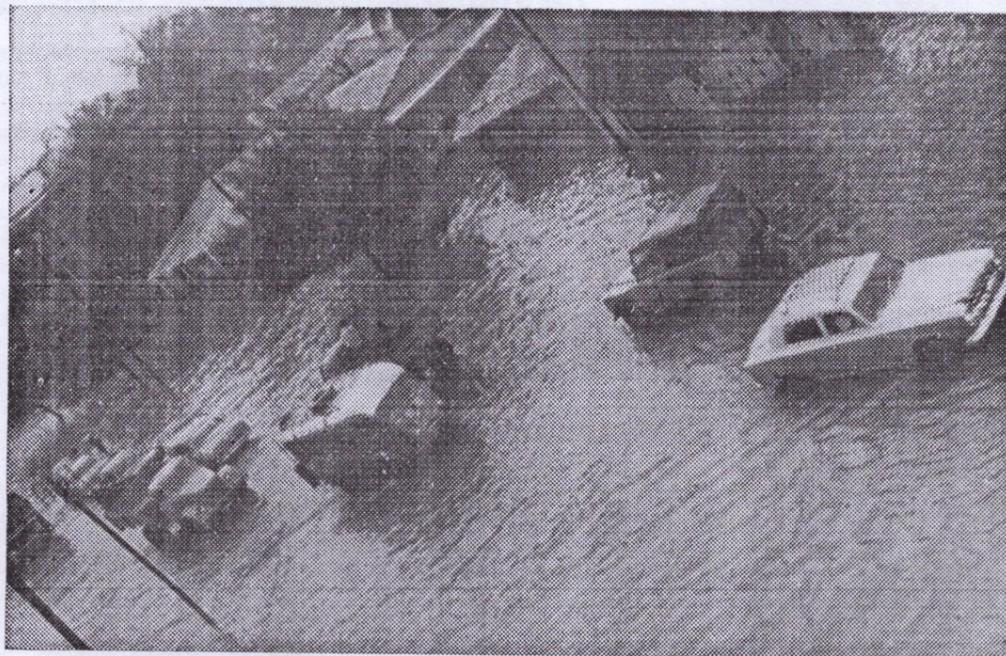
Contrairement aux années passées où l'hivernage débutait au mois de juin, l'année 1966 a connu une longue saison sèche. C'est maintenant que les précipitations sont de plus en plus fortes.

A Conakry le mois d'août

routes. Les fossées sont larges et profondes. Cependant les eaux de ruissellement débordent les fossés et envahissent les rues. C'est ainsi que lundi dernier tous les quartiers de l'Imprimerie Nationale Patrice Lumumba ont connu une inondation

et certains d'entre eux ne tardèrent pas à se retrouver dans les fossées. Un enfant de 6 ans s'est vu irrésistiblement entraîné par le courant d'eau et projeté dans les tuyaux d'évacuation.

Pour lui porter secours des témoins oculaires ont couru le



Une Vue de la Route du Niger devant l'Imprimerie Nationale «Patrice Lumumba»

s'annonce avec des pluies diluviennes abondantes. Il pleut nuit et jour. Le service du génie civil s'occupe sérieusement des

sans précédente. Des maisons regorgeaient d'eau. Sur la route principale la circulation était difficile sinon impossible.

repêcher au bord de la mer où débouchent les tuyaux. L'enfant, noyé et évanoui, fut urgemment transporté à l'hôpital où il a pu être ranimé.

Sur ce, nous demandons aux parents de veiller à leurs enfants et de ne pas leur permettre de sortir sous la pluie sous un quelconque prétexte de se boi-

La plupart des chauffeurs de taxis qui forcèrent le passage virent le moteur de leur voiture s'éteindre.

Les piétons marchant à tâton repliaient haut leurs vêtements

SPORTS

Coupe René Saadi Lumumba bat Stade 2-0 Bâtiment bat Transmat 1-0

Quelques deux rencontres de football ont été disputées mercredi après-midi dans le cadre de la Coupe René SAADI. L'une a opposé au Stade du 28 Septembre, Lumumba et le Stade et l'autre à la Mission, Transmat et Bâtiment. Dans la première, les «Lumumbistes» l'ont emporté après prolongation par 2 buts à 0 tandis que la seconde Transmat réduit à neuf a mordu finalement la poussière par 1 but à 0 grâce à un boulet surprenant à Sylla Souleymane.

Lumumba 2 - Stade 0

Ce fut un match enthousiaste, plein de technique. Il est vrai que ce sont deux clubs corporatifs possédant la plupart de nos grands joueurs. Au Stade, Baratte compte à ses côtés Touré Aly, Richelieu, Sylla Youssouf, Dia Badara. A Lumumba, N'Dongo et Bafodé tirent sur la ficelle. Mais Malgré sa supériorité numérique en excellents joueurs, le Stade n'est pas parvenu à prendre le meilleur sur Lumumba qui a lutté héroïquement durant tous les temps réglementaire, pour l'emporter magnifiquement après la prolongation. Les deux buts étaient tous issus d'actions communes de tous les attaquants parmi lesquels il faut citer «Di Etéphano» qui méritent toutes

nos félicitations.

Bâtiment l'emporte grâce à un boulet de Sylla Souleymane

Il ne restait que quelques minutes pour la fin du match, il est vrai que l'on croyait à une prolongation. Lorsque des quarante mètres Sylla Souleymane décrocha un boulet qui surprit toute la défense et qui ne devait donner évidemment aucune chance au gardien de but de Transmat.

Il est certain que la prochaine phase ne sera pas autant facile car, nous retrouvons dans le panier Lumumba, Entrat, Ema-tec, Bâtiment, Tuc et A.S. mécanique qui s'attendent tous de pied ferme.

La délégation sierra-léonaise qui a assisté au C.N.R. de Labé a quitté Mercredi Conakry pour Freetown

Mercredi à 14 h 30, la délégation sierra-léonaise conduite par le ministre de Affaires étrangères l'Honorable Maïgore Kallon qui avait assisté au C.N.R. de Labé a quitté Conakry sia elle a été saluée par de nombreux hauts fonctionnaires de la capitale.